



## CONTACTS:

- Mairie de Gy  
164, rte de Gy  
1251 GY
  - Tél. 022.759.15.33  
Fax 022.759.13.65
  - Courriel:  
info@mairie-gy.ch
  - Site:  
www.mairie-gy.ch
  - Ouverture au public:  
lundi et mardi  
08h30 à 11h00  
jeudi  
16h00 à 19h00
- ou sur rendez-vous

## Jeudi 27 juin 2013

En raison de la célébration d'un mariage, la mairie sera ouverte  
dès 18h00  
à 20h00

Merci pour votre compréhension.

## Fête des Promotions Samedi 29 juin

### Mesures de circulation:

- Ligne TPG A, terminus au giratoire de Gy de 10h à 17h (arrêts Gy-Eglise et Gy-Poste supprimés)
- Tronçon parking souterrain Gyvi - Giratoire, entièrement fermé à la circulation de 10h à 17h.

## Info Travaux

### Routes

Les autorités de la commune de Veigy-Foncenex nous informent que la route des Grangettes (route qui relie Gy à Foncenex) fera l'objet de travaux importants durant au moins 2 mois (secteur Village de Foncenex-Barrière de la douane de Gy). En conséquence, la commune de Veigy-Foncenex a décrété la **fermeture de ce tronçon** (riverains seuls autorisés) dès le 17 juin. Le passage par la route des Grangettes pour rejoindre la France ne sera donc plus possible durant cette période.

Par ailleurs, nous vous rappelons que pour rejoindre la douane de Veigy Suisse le trajet recommandé est la **route de Bellebouche**, le chemin de la Brasière (route bétonnée) est classifié « Bordiers autorisés et trafic agricole seul autorisé ».

### Loisirs

Les travaux d'aménagement d'un terrain de pétanque ainsi que d'une table de ping-pong fixe sont pratiquement terminés. L'usage de ces installations est prioritairement réservé aux habitants de la commune de Gy et placé sous la responsabilité des usagers, tant pour le maintien du bon ordre que du respect du voisinage en matière de bruit. Nous comptons sur le sens civique de chacun afin que ces nouvelles installations de divertissement soient utilisées avec discernement et pour que chacun puisse en profiter agréablement.



### Canalisations

1. Vous avez été nombreux à nous interroger sur les travaux réalisés par une entreprise de canalisation durant les mois d'avril et mai à l'entrée de notre village. Cette entreprise est intervenue à la demande de la commune et du service cantonal de la Direction générale de l'eau suite au triste constat que des dégâts importants avaient été causés au réseau communal (financé par la collectivité publique gytane) de collecteurs séparatifs pratiquement neufs lors de la réalisation des immeubles privés des 4 épis par les entreprises mandatées. C'est plus d'une vingtaine d'injections et de rapiécages qui ont dû être réalisées au moyen de procédés techniques exceptionnels sur un tronçon de quelques dizaines de mètres, tant sur le collecteur d'eaux pluviales que sur celui des eaux usées. Il aura fallu près de deux années de démarches pugnaces aux autorités communales et cantonales afin d'obtenir de la part des constructeurs à la fois un rapport caméra des travaux effectués, ainsi que la remise en état et la prise en charge financière par ceux-ci des dégâts.

2. Depuis quelques jours, l'entreprise Liaudet-Pial réalise le curage, ainsi qu'un passage caméra dans tous les collecteurs publics du secteur rte de Gy (Gyvi) - Bellebouche - Cherdet. Ces travaux sont effectués dans le cadre du Plan général d'évacuation des eaux afin d'assurer l'entretien de nos canalisations.

## SlowUp 2013: Appel aux bénévoles

En 2013, la commune de Gy a été choisie pour être à nouveau le Village SlowUp de mi-parcours de cette manifestation qui devient, d'année en année, de plus en plus prisée.

Un groupe issu de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Gy et celui des Dames Gytanes ont décidé de relever une fois encore le défi d'accueillir les milliers de participants à cet

événement qui (re)découvrent notre beau coin de campagne le dimanche 4 août 2013.

Cependant, la tâche étant conséquente, ils accepteraient toute **aide bénévole supplémentaire** pour cette journée exceptionnelle.

Si vous êtes intéressé-e à faire partie de cette équipe enthousiaste pour un jour et pour vibrer avec eux dans le

plaisir de procurer un accueil typiquement gytan aux sportifs qui seront de passage, veuillez vous annoncer auprès du secrétariat de la mairie qui transmettra vos coordonnées aux responsables de ces deux entités.

D'AVANCE, UN GRAND MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT!



## 1er Août et SlowUp: restrictions de parcage

Pour les besoins de l'organisation de ces deux manifestations, les places de parc marquées en blanc à l'entrée du village, du giratoire au premier rétrécissement, seront **momentanément interdites** au parcage **du 31 juillet au 5 août**.

Merci de vous conformer à la signalisation qui sera mise en place.

Juin 2013

COMMUNE DE GY

## Agenda:

- 20.06. Conseil municipal
- 26.06. Bibliobus de 14h à 15h15
- 29.06. Promotions des écoles de Gy et Presinge à Gy
- 01.08. Fête nationale sous les Tilleuls
- 04.08. SlowUp

## Marché gytan

Mardi 25 juin

Dégustation de vins

Domaine des Groubeaux

Yves Kohli, vigneron-encaveur à Corsier

« Fleur de Trèfle »

Vacances d'été

du samedi 13 juillet à 16h  
au jeudi 15 août à 8h30.

Dès la mi-août, les horaires seront les suivants:

lundi - vendredi:  
8h30 - 12h  
14h - 19h  
samedi:  
9h - 16h

## Piscine de Thônex: HORAIRES DE LA PISCINE ÉTÉ 2013



Du samedi 22 juin au dimanche 1er septembre

Bassin couvert

LU 11h30 -> 20h00  
MA / ME / VE / SA / DIM:  
09h00 -> 20h00  
JE 09h00 -> 18h30

Bassin extérieur

LU 11h30 -> 20h00  
MA à DI 9h00 -> 20h00

Habitants de Gy: tarif réduit sur les abonnements avec la carte de communier.

## Taille des arbres et des haies

Les propriétaires sont tenus de couper **jusqu'à hauteur de 4m50** au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies situées en bordure de route doivent être taillées **à une hauteur maximale de 2 m et ne pas empiéter sur la voie publique.**

Ce travail doit être exécuté à front des chemins communaux et privés, **au 15 juillet 2013.**

Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

## Nouveaux horaires dans les postes de police depuis le 1er juin 2013

- **Pallanterie**, Bourg-de-Four et Versoix: du lundi au vendredi **de 16h à 18h30**
- **Chêne**, Rive, Blandonnet, Carouge, Cornavin, Plainpalais et Servette: du lundi au vendredi **de 8h30 à 17h**

Le poste de Cornavin est ouvert le samedi de **12h à 18h** et le dimanche de **14h à 18h.**

Ceux de Lancy-Onex et des Pâquis sont ouverts tous les jours **24h/24.**

## Réseau GE\_veille

Après la présentation du concept GE\_veille à Jussy le 28 mai dernier, la police de Genève nous informe qu'elle a mis en place la diffusion d'un bulletin d'information et de prévention des cambriolages, ainsi que des messages d'alerte ciblée, déclenchés par la brigade des cambriolages de la police judiciaire.

Vous pouvez vous inscrire, à titre privé, au réseau GE\_veille via le site internet de la police

[www.ge.ch/police/prevention/cambriolages/](http://www.ge.ch/police/prevention/cambriolages/)

Cela vous permettra d'être avisés et d'aviser vos voisins si une alerte cambriolages devait être déclenchée dans notre région.

Le but de ces alertes est la diffusion impartiale d'informations non pas dans le but de créer un sentiment d'insécurité mais bien dans celui d'appeler la population à être plus vigilante durant une période donnée.

## Commerce itinérant



On entend par commerce itinérant, toute personne qui propose des marchandises ou des services (rempailleur de chaises, aiguiser, etc.). Le Service du commerce délivre une carte de légitimation pour commerçant itinérant. Cette dernière est valable dans toute la Suisse.

Si vous êtes abordé ou interpellé à votre domicile, n'hésitez pas à la demander pour vous assurer de la légalité de la démarche! Sans cette carte officielle de légitimation, tout commerce itinérant est interdit.

## Concours CinéCivic: Devenez cinéaste en réalisant un minifilm citoyen!

La Chancellerie d'Etat a lancé un **concours d'idées** afin de promouvoir le vote auprès des jeunes. Le concours CinéCivic s'adresse aux **15-25 ans** domiciliés dans le canton et les invite à réaliser un **mini film**

(de 30 sec. min. à 90 sec. max.) destiné à inciter les jeunes à **participer à la vie civique.**

Le projet gagnant recevra un **prix de Fr. 3'000.-** Deux autres prix de Fr. 1'000.- seront attribués.

Délai: avant le **31 juillet 2013** à midi.

Informations sur [www.cinecivic.ch](http://www.cinecivic.ch), + page Facebook [www.facebook.com/Cinecivic](http://www.facebook.com/Cinecivic).

**LE SAVIEZ-VOUS?**

**SELON L'ANNUAIRE STATISTIQUE 2012 DU CANTON DE GENÈVE, AU 31 DÉCEMBRE 2011, GY COMPORTAIT 131 BÂTIMENTS AVEC LOGEMENTS, DONT 92 MAISONS INDIVIDUELLES.**